



Mémo tri

Secteurs Anjou Loir
et Sarthe, Les Hauts
d'Anjou et Lionnais

2024

Emballages et papiers

TOUS LES EMBALLAGES ET
TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT



TOUS LES EMBALLAGES ET
LES BRIQUES EN CARTON



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



LES EMBALLAGES EN MÉTAL



Ordures Ménagères

ESSUIE-TOUT
ET MOUCHOIRS



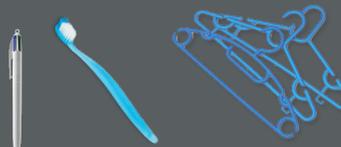
LA VAISSELLE
CASÉE



LES TEXTILES HYGIÉNIQUES



LES OBJETS EN PLASTIQUE



LES AUTRES DÉCHETS



Verre

LES BOUTEILLES, LES BOCAUX
ET LES POTS EN VERRE



L'emplacement des
colonnes à verre
est disponible sur :
www.3rdanjou.fr

Composteur

Épluchures, marc de café,
sachets de thé, coquilles d'œuf,
restes alimentaires, essuie-tout,
déchets verts du jardin, litière
d'animaux herbivores (lapin,
cochon d'inde, hamster...), etc.



CITEO



L'application
Guide du Tri



Retrouvez plus d'informations
sur les déchets sur notre site internet :

www.3rdanjou.fr



Mémo apport volontaire

? Comment ça marche ?



Présentez votre carte service déchets devant le lecteur, puis ouvrez la trappe pour y déposer vos déchets. (La même carte que pour les déchèteries, il faut savoir qu'une ouverture du tambour ne vous décompte pas une entrée en déchèterie).

Jusqu'à 50 L maximum par apport.

Uniquement
en vrac,
PAS EN SAC

EMBALLAGES ET PAPIERS

En vrac dans la colonne.

Vous pouvez aplatir vos bouteilles et briques en carton pour gagner de la place.

Inutile de laver vos emballages, il suffit seulement de bien les vider, **sans les imbriquer**.



ORDURES MÉNAGÈRES

À déposer dans un sac de 50 L maximum bien fermé.

